

LE MOT DU MAIRE
PIERRE SUZZARINI



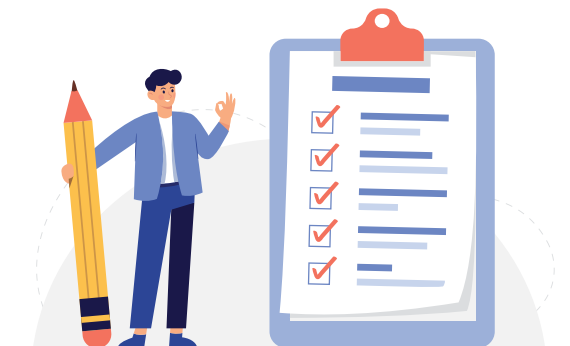
© Photo : Gepetto

À l'heure de nouvelles élections nationales, les législatives, il faut que chacun de nous prenne conscience de ses choix de vie et vote pour le projet qui lui semble le plus en adéquation avec ses convictions. Non pas pour l'un ou contre l'autre des candidats ; la personnalisation n'est pas la démocratie mais bien en fonction d'un projet de société souhaité. Les crises sanitaires, les conflits, les dérèglements climatiques avec un mois de mai exceptionnellement chaud ne sont plus des vues de l'esprit mais des réalités palpables. Les politiques publiques doivent nous donner les moyens d'agir (énergie, transport, santé, éducation, ...) et le vote est le geste simple, accessible à tous pour déterminer un choix. Je vous encourage vivement à cette action première de démocratie. Pour notre commune de Mens, vous avez entendu parlé, ou pas, d'un projet de pylône de téléphonie mobile. Une déclaration préalable de travaux (DP) a bien été déposée fin avril en mairie par un intégrateur. C'est une société qui fait de la recherche foncière pour poser un mât.

Par la suite seulement, elle met son équipement à disposition des opérateurs pour qu'ils puissent y installer leurs antennes. La différence est d'importance car l'intégrateur n'a pas d'obligation d'information publique en amont et la DP est dans le processus habituel, non public, le temps de l'instruction du dossier. Le projet situé au Serre Bertras, près des Levas, face au paysage du Vercors, est hors SPR (Site Patrimonial Remarquable). L'instruction est donc du seul ressort de la mairie avec un délai d'un mois. Précédemment, le conseil municipal avait affiché sa position sur les pylônes antennes lors du vote d'une motion. Nous participons aux travaux du groupe antennes constitué au sein de la Communauté de communes. Nous allons bientôt devenir *ville-porte* du Parc Naturel Régional du Vercors, qui a adopté une charte sur les antennes. J'ai signé un refus argumenté de cette déclaration préalable de travaux pour ce pylône.

Affaire à suivre.

Je vous souhaite un bon mois de juin avec de nombreuses animations et autant d'occasions d'échanger.

En Bref !**QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****ASSOCIATIONS, ANIMATION ET CULTURE :**

- ➡ Prise de contact avec La Fabrique Opéra pour organiser la venue d'un spectacle à Mens. Le constat avait été fait que beaucoup d'écoles du Trièves se rendaient à Grenoble pour assister à un de leurs spectacles (coût important des frais de transport). Un spectacle adulte serait également proposé en soirée. Étude de faisabilité en cours.
- ➡ Piscine : rencontre avec les maîtres-nageurs sauveteurs et une entreprise pour étudier le déplacement des ombrières (elles ne sont pas placées au bon endroit pour faire suffisamment d'ombre).
- ➡ Remise des prix aux jeunes du Football Club Sud Isère à la suite du stage effectué à Mens pendant les vacances de Pâques.
- ➡ Organisation de la Fête des fours avec des habitants de Menglas.

ÉCONOMIE, AGRICULTURE, TOURISME ET FORÊT :

- ➡ Réunion de travail à Châtel-en-Trièves sur le projet alimentaire sur le bassin de vie avec l'Agence Régionale de Santé, Trièves Transition Écologie, Les Pouces Vertes, le Collectif d'Entraide et la Communauté de communes.
- ➡ Réunion avec l'ONF pour les suites à donner à l'acquisition des parcelles forestières.
- ➡ Travail sur les arrêtés d'occupation de l'espace public pour les commerces du village.

URBANISME, LOGEMENT ET MOBILITÉS :

- ➡ Visite de l'habitat Vagabond'âges à Monestier-du-Percy: résidence autonomie pour personnes âgées ou handicapées ou en situation de détresse de logement avec, au coeur du projet, le lien social.
- ➡ Comité de pilotage de l'étude d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain à Mens avec SOLIHA.
- ➡ Travail avec le paysagiste du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) sur la signalétique du Parcours Patrimonial proposé par la commission tourisme.
- ➡ Comptage des flux de circulation et de stationnement dans le village dans le cadre de l'étude menée par ARTER.

**Quelques petites précisions !**

- Un seul numéro du TUM comme d'habitude pour les deux mois de Juillet et d'Août !
- Chose promise, chose due... À partir de ce mois-ci, votre journal municipal sera imprimé sur un papier 100% recyclé ! Nous avons en effet épuisé les stocks du papier précédent. C'était une promesse de campagne, la voilà réalisée !

3

Phase de diagnostic,
mobilisation
d'ingénierie



LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

MOBILITÉS :

Un groupe d'une quinzaine d'habitants volontaires a participé au diagnostic sur les mobilités et le stationnement ; le prochain atelier, animé par le bureau d'études ARTER, se tiendra le 22 juin de 18h à 20h, toujours sur inscription (amandine.delus@mens.fr) dans l'objectif de travailler sur différents scénarios d'aménagements concrets.

LE 1^{ER} STAND PETITES VILLES DE DEMAIN S'EST TENU SUR LE MARCHÉ DU 7 MAI.

Ce rendez-vous animé par la chargée de projet et des habitants impliqués dans la commission PVD sera proposé une fois par mois.

CRÉATION D'UN TIERS-LIEU :

Dès le 22 juin à 16h, au RDC de l'ancienne trésorerie publique, sera inaugurée la Maison de projet PVD pour venir vous informer de l'avancée du projet (permanence : un mercredi après-midi par mois). La réflexion sur les modalités d'organisation et de gestion de ce lieu, déjà engagée avec un groupe de futurs usagers déjà constitué se prolongera cet été. Si vous êtes intéressé(e) pour participer et en vue d'utiliser ce lieu, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Amandine Delus (amandine.delus@mens.fr).

CALENDRIER DE LA CONCERTATION :

samedi
18 juin

10h-12h : stand PVD devant la Mairie
16h-20h : événement grand public futur Tiers-Lieu
Devant l'Espace Culturel : présentation du projet, ateliers + temps de clôture convivial

Mercredi
22 juin

16h-18h : inauguration de la Maison du Projet Petites Villes de Demain + permanence habitants projet Tiers-Lieu
Parvis et RDC de l'ancienne trésorerie publique
18h-20h : atelier Mobilités n°2
sur inscription : amandine.delus@mens.fr

Les grandes étapes du programme PVD : la phase de diagnostic se finalise dans l'été

Et pendant ce temps... la 1^{ère} phase opérationnelle du projet PVD se profile : expérimentation et ouverture d'un espace de travail partagé

► **Quand ?** Dès cet automne

► **Pourquoi ?** Favoriser les échanges et les synergies entre les usagers

► **Pour qui ?** Les entrepreneurs, travailleurs indépendants, étudiants, demandeurs d'emploi, télétravailleurs, chercheurs, artistes, etc.

► **Où ?** Place de la Mairie (Espace Culturel ou ancienne trésorerie publique)

« MON TRIÈVES »

RÉSEAU SMS DE COVOITURAGE ET D'ENTRAIDE

Depuis plus de dix ans, des habitants et habitantes du Trièves font vivre bénévolement un service de petites annonces de covoiturage, de solidarité, d'entraide et de lien social, par sms : le réseau « Mon Trièves ». Aujourd'hui entre 400 et 500 personnes abonnées, la liste est gérée par 8 personnes relais réparties sur le Trièves. A Mens, c'est Christophe Rossat qui gère une liste d'environ 80 personnes. Il nous explique comment le système fonctionne.

“
QUELS TYPES D'ANNONCES
SONT DIFFUSÉS
SUR LE RÉSEAU ?”

Mon Trièves n'a pas vocation à remplacer les offices du tourisme, le Bon Coin, ni les sites de covoiturage de type Blablacar. Donc pas de vente à prix fixe acceptée. Environ 70% des annonces concernent le covoiturage. Seules les demandes sont publiées, à l'exception de propositions de trajets réguliers ou exceptionnels (longue distance par exemple). Le reste des annonces : dons, ventes à prix libre, offres d'emploi, besoins d'aide ou de solidarité, offres de locations (rares !), partage d'événements associatifs (deux par an maximum par association).

« **En anneau** » : lorsqu'une personne relais reçoit de ses abonnés un sms à partager sur le réseau, elle le renvoie à sa propre liste ainsi qu'aux autres personnes relais qui choisissent ou non de partager à leur liste de contacts en fonction du contenu de l'annonce. Ce réseau sms est complété par un groupe Facebook « Mon Trièves » (plus de 1000 abonnés).

“
COMMENT FONCTIONNE
LE RÉSEAU ?”

“
TOUT LE MONDE PEUT-IL
S'ABONNER ?”

Oui, bien sûr ! Pour cela, il suffit d'envoyer un sms à une personne relais avec son prénom et son village. Vous recevrez ensuite un accusé de réception de votre demande ainsi que la charte du réseau que vous vous engagez à respecter. Pour recevoir les annonces (en moyenne 3 à 4 messages par jour), nul besoin de smartphone, un simple téléphone portable suffit. Possibilité d'envoyer une annonce sans être abonné.

Ce beau réseau d'entraide a lui aussi besoin d'aide... Oui en effet ! Pour pouvoir proposer le service à plus de monde (aujourd'hui, cela fonctionne au bouche-à-oreilles), il faudrait que nous soyons plus de personnes relais. Cela rendrait aussi le système plus efficace et redondant. Pour être une personne relais, il faut simplement disposer d'un smartphone, et être en mesure d'envoyer 3 à 4 sms par jour à une liste d'environ 80 contacts. Quelques fois par mois, il faut aussi inclure les nouvelles demandes d'inscriptions et de désinscriptions (celles-ci sont rares...). Au total, cela ne demande que quelques minutes par jour, et très peu de charge mentale. Et surtout, c'est un plaisir de participer à quelque chose d'utile et qui a du sens.

“
CE BEAU RÉSEAU D'ENTRAIDE
A LUI AUSSI BESOIN D'AIDE...”

COVOITURAGE MENS

À Mens nous avons aussi un site, pour des trajets ponctuels ou réguliers, le plus souvent vers Grenoble mais aussi vers d'autres destinations ; très simple d'utilisation mais trop peu fréquenté ; n'hésitez pas à le consulter et puis à proposer des trajets comme conducteurs ou passager.

<https://annuel2.framapad.org/p/covoiturage-mens-trieves-9r48?lang=fr>



AUTO-STOP

C'est également du covoiturage ! Convivial et solidaire, l'auto-stop ne jouit toutefois pas toujours d'une très bonne image (sécurité). Alors, soit vous adoptez résolument la stop attitude, soit vous essayez Rézo pouce, système d'auto-stop organisé. Après inscription sur le site des personnes conductrices et passagères et vérification de vos infos, il vous adresse, chez vous, une carte de membre.

<https://rezopouce.fr/>

AUTOPARTAGE

Pour compléter l'article du TUM de mai précisant l'accès aux voitures Citiz pour les personnes à faibles revenus, ainsi que la recherche d'une 2^e voiture Citiz, vous trouverez sur le site de la mairie des compléments d'informations importants sur le sujet. Notamment, on y explique en quoi l'autopartage permet de faire de grosses économies à qui veut se séparer d'une 2^e voiture ou de sa voiture tout court (certaines personnes l'ont fait) et en quoi cela contribue à libérer de l'espace public dans Mens.

<https://www.mairie-de-mens.fr/les-voitures-citiz/> Autre lien : <https://www.ouicar.fr>

VÉLOS

Abris à vélos sécurisés ou pas, range-vélos, prêt de vélos à assistance électrique, vélo et train, encouragement du vélo, sécurisation, quel rôle de la municipalité de Mens et de la communauté de communes ? Rendez-vous à l'un des moments de rencontre du 25 juin pour en discuter !

Vous avez de l'intérêt pour les mobilités alternatives ? Vous avez des idées ou l'envie de contribuer ? La commission mobilités sera ravie de vous accueillir, selon vos disponibilités. Pour cela contactez le secrétariat de mairie qui transmettra : secretariat@mairie-de-mens.fr



SAMEDI 25 JUIN

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

10h 15 : à l'espace culturel Venez vous renseigner et donner votre avis (voir infos sur cette page)

Inauguration de l'abri à vélos sécurisé

12h : avenue Jean Rippert, devant le gymnase du collège, apéritif offert

Veillez vos canaux d'informations habituels car une fête du vélo est en cours de préparation pour le mois de septembre.

SAMEDI 3 JUILLET

La CdC vous propose de venir pédaler avec le champion cycliste local NANS PETERS sur un circuit du Trièves *territoire vélo*

HORAIRES DE LA PISCINE MUNICIPALE DE MENS

CONTACT : 04.76.34.68.29

Ouverture de la piscine au public à compter du 1^{er} juin 2022.

En Juin 2022 :

Mercredi : 12h30 – 18h

Samedi et Dimanche : 11h – 17h

En Juillet – Août 2022 :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche : 10h – 19h

Mardi : 10h -20h

TARIFS :

Adultes : 16 ans et + : 4 €

Enfants : 4 – 16 ans : 2 €

Gratuit pour les moins de 4 ans

Adultes fin de journée 16h-19h : 2 €

Enfants fin de journée 16h-19h : 1 €

Abonnement 10 entrées adultes : 35 €

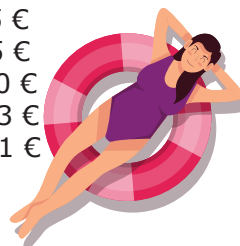
Abonnement 10 entrées enfants : 15 €

Colonies et groupes / personne : 2.00 €

Carte abonnement saison adultes : 53 €

Carte abonnement saison Enfants : 31 €

Carte famille : 120 €



CCAS

Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (Centre Communal d'Action Social) pour :

- une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- une autre demande d'urgence,

Vous pouvez contacter la mairie par mail : secretariat@mairie-de-mens.fr, à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21 , votre demande sera étudiée en commission.



LE MARCHÉ DU SAMEDI CET ÉTÉ À MENS

Après deux années de mise en place d'une navette pour le marché du samedi à Mens, nous avons décidé de reconduire cette initiative en 2022.

Elle permettra de transporter des personnes des différents parkings à plusieurs emplacements du marché.

La conduite de cette navette sera assurée par les membres de l'association *PEP'S Trièves*, association qui porte depuis trois ans le projet de candidature *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée* en lien avec la Communauté de communes. Cette action est une opportunité de tester la mise place d'activités qui pourront être assurées par la future entreprise à but d'emploi (EBE) dans le cadre de ses missions autour de la mobilité.

Par ailleurs, le boulevard Édouard Arnaud sera fermé depuis l'office du tourisme jusqu'au croisement avec la rue du Bourg sur les mêmes horaires. Une déviation sera mise en place pour accompagner le contournement sur cette période.

Ces initiatives conduisent à sécuriser et apaiser cette partie du village très dangereuse notamment en période estivale lors du marché.

Je remercie par avance les agriculteurs, transporteurs et automobilistes de leur compréhension pour cette contrainte le samedi matin pendant la saison estivale.

GILLES BARBE



FÊTES DES PARENTS

Cette année, la fête des mères et des pères aura lieu au jardin du Temple le samedi 18 juin de 11h à 12h30. Nous serons heureux de vous retrouver pour partager ce moment festif autour d'un apéritif ! En cas d'intempéries l'évènement se déroulera à l'espace culturel.

LA FÊTE DES PLANTS 2022

Dés 7h du matin les premiers exposants arrivaient et très vite l'avenue Jean Rippert s'est couverte de plants de tomates, de plantes vivaces, de jeunes arbres. Beaucoup de monde en ce 8 mai pour acheter des plants bio et de qualité et repartir une cagette à la main pour vite mettre les mains dans la terre tant le soleil quasi estival poussait à jardiner. Les nombreux visiteurs pouvaient aussi se rendre à l'atelier d'instruments de jardinage, au stand de compostage, à l'exposition de Trièves Transitions Écologie, au troc de plants des Pouces Vertes, ou sur le stand de Pep's Trièves qui proposait des Purins de plantes. La ruche avec ses abeilles visibles a particulièrement attiré enfants



et parents.... Mais il n'y aurait pas eu de fête sans la musique avec la fanfare *La Clique*, de nombreux stands de restauration bio et locale et une buvette ! Les amis des mots, de la poésie et de la poterie étaient aussi de la fête dans le cadre du festival *Popodai* et nul doute qu'ils ont contribué à faire de cette journée une réussite.

L'association des *Pouces Vertes* remercie tous les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation avant, pendant et après le 8 mai. Elle remercie également la mairie et le personnel municipal pour l'aide technique et matérielle.

MICHEL RIBET



17h30 : **La Fanfare** à l' EHPAD pour les résidents

18h15 : **La Fanfare**

dans le Breuil et Boulevard Edouard Arnaud

À partir de 18 h :

Cour de l'ancien hôpital (61, Rue du temple) :

→ 🎵 CADENZA suivi d'un OCTUOR AVEC PIANO

→ 🎵 AL-MONTE (groupe de flamenco)

19h :

Cour de l'ancienne maison Mensac : **BIVOUAC**

20h :

Place de la mairie

Salsa en Trièves

suivie de 🎵 TRAZIMUT

**Organisée
par la Mairie de MENS**

**Fête de la
MUSIQUE**
21 JUIN



AIRE TERRESTRE & ÉDUCATIVE



Nous sommes la classe de CM2 de l'école publique de Mens. Notre maitresse nous a proposé cette année un projet en partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors : s'occuper d'une parcelle de terrain mise à la disposition de notre classe par la mairie de Mens.

Noëllie Ortéga, animatrice du Parc, est donc venue nous voir après avoir rencontré le maire et visité la parcelle pour nous expliquer ce que nous allions faire. Puis Lionel Laurent, notre animateur à l'éducation à l'environnement de l'association *Nature et Montagne* nous a montré cette parcelle qui se trouvait sur la route des Sagnes.

Là, lors de la première séance, nous avons observé des traces de pas et des crottes d'animaux : renards, martres, moutons, chevreuils. Nous avons même pu observer trois chevreuils en haut de la parcelle, et découvert leurs couchettes. Tout ça pour vous dire que nous étions drôlement excités d'avoir découvert autant de richesses.

Mais sur notre parcelle, nous avons aussi vu tous ces déchets : une vieille voiture, des bouts de calèche et tout un tas d'autres choses et même un peu plus loin, sur une autre parcelle que la nôtre, des machines à laver, des matelas, des réfrigérateurs... !

Nous trouvons regrettable que certaines personnes jettent leurs déchets comme ça dans la nature. Peut-être qu'il faudrait mettre plus de poubelles ou que les gens fassent beaucoup plus attention. Du coup, nous, nous avons enlevé ces détrituts et les avons mis sur le bord du chemin. Puis nous avons décidé d'écrire au Maire de Mens pour qu'il les fasse évacuer. Pascal Martin, responsable des services techniques de la commune est alors venu dans notre classe. Nous avons décidé que le lendemain après-midi, toute la classe aiderait l'équipe technique à mettre tous ces déchets que nous avons rassemblés dans la benne du camion pour que les employés de la commune les apportent à la déchetterie. Nous aimerions que chaque personne de Mens et du Trièves fasse un effort pour la planète et fasse attention à ne plus jeter ses déchets par terre au lieu de les emmener à la déchetterie.

Toute la classe vous demande de faire un effort et merci d'avance pour votre collaboration à sauver la planète.

Bonjour, Mesdames et Messieurs

Nous (la classe de CM2 à Mens) vous rappelons qu'il y a des déchèteries et des containers partout en France dont à Mens. Alors nous vous demandons donc d'y mettre vos détrituts ménagers : vieux lave-vaisselle, micro-onde usagé, vieille poêle rouillée... Et nous pourrions continuer la liste encore bien longtemps !

Nous vous rappelons tout ça, tout d'abord pour préserver la nature, bien sûr !, mais aussi parce qu'avec Lionel Laurent (un intervenant de l'association *Nature et Montagne*) et la maitresse, nous nous occupons d'une parcelle où nous allons de temps en temps pour voir quelles espèces animales il y a et comment se développe la nature sur cette parcelle.

Mais nous nous sommes très vite aperçus qu'il y avait beaucoup trop de pollutions. Ce ne sont pas les animaux qui les ont mis là mais nous, les humains. Et tout ça n'est bon ni pour les animaux, ni pour la planète !

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

PS : S'il vous plaît, aidez-nous à améliorer notre futur et le vôtre.

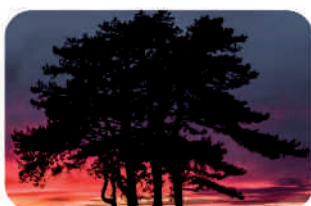
LA CLASSE DE CM2 DE MENS

COMITÉ DE RÉDACTION DU TUM D'APRÈS LE TEXTE DES CM2

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU TRIÈVES

Du **1^{er} Juillet au 31 Août**, Mens accueillera les rencontres photographiques du Trièves avec 8 lieux d'exposition aussi bien en extérieur qu'en intérieur : jardin du temple, jardin de l'église, parc Joubert, étang de Mens, salle du conseil municipal de la Mairie de Mens, l'auberge de Mens, BOMBYX et l'office du tourisme.

Samedi 2 Juillet, jour de vernissage, une visite des différentes expositions, commentée par les photographes eux-mêmes, est prévue selon le programme ci-dessous.



MATIN :

- **Patrick Georget** présente son exposition *L'équilibriste* à 10h en la Mairie de Mens.
- **Benjamin Bardinet** présente l'exposition *Albert Kahn* à 10h45 dans le Jardin du Temple.

APRÈS-MIDI :

- **Frédéric Poncet**, exposition *Au-delà c'est la mer* à 14h30 à l'Étang de Mens.
- **Ernesto Timor***, exposition *Quelque chose suit son cours* à 15h30 à BOMBYX.
- **Jean-Charles Demeure**, exposition *Lac noir* à 16h30 à l'Auberge de Mens.

***Ernesto Timor** sera présent à Bombyx le **dimanche 24 juillet** et le **samedi 6 août de 14 à 18h**.

Le pot de l'amitié, offert par la mairie, sera servi à **11h30** dans le jardin du Temple.

« JE DIS À MON PIANO CE QUE J'AI À TE DIRE » F. CHOPIN

Concert-lecture, par Marie-Hélène Barrier, pianiste. L'interprète vous invite au voyage au pays de ce chantre du cœur que fut Chopin.

C'est à travers deux de ses grands amis qu'elle nous propose un éclairage sur sa vie et sa musique : le poète Mickiewicz, et F. Liszt, qui a rendu un vibrant hommage à son ami par un livre méconnu, et dont elle jouera également deux œuvres.

Un voyage guidé, donc, soutenu par un diaporama, et accessible à tous, pour une écoute vivante de cette merveilleuse musique romantique. Chopin : préludes, nocturnes, mazurka, étude, balade. Liszt : consolation et rêve d'amour.

Formée au CNSM de Lyon, MARIE-HÉLÈNE BARRIER nous vient d'Aix-en-Provence, où elle était partenaire au Conservatoire, et pendant trois ans au Grand Théâtre de Provence. Elle dédicacera son CD *Chopin* à l'issue du concert.

10€ - 06 58 76 00 89



Marie-Hélène Barrier

15/12€ - 06 58 76 00 89

Samedi 11 Juin, 20H

Temple de Mens, Pl. Paul Brachet

L'ÉCOLE 1, 2, 3, SOLEIL DE MENS (ISÈRE) RECHERCHE UN OU UNE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE POUR LA RENTRÉE 2022.

Tu as entre 18 et 25 ans et envie de t'engager dans une mission d'intérêt général et pour une pédagogie alternative auprès des enfants ?

Rejoins-nous ! Apporte ton enthousiasme et développe des activités artistiques, culturelles et de plein air pour des enfants de 3 à 10 ans. Tu auras le plaisir de découvrir une pédagogie bienveillante basée sur les arts et la nature et dont l'école se fait en forêt aux beaux jours.

Il te suffit d'être disponible et motivé·e pour 10 mois à partir de septembre 2022. Tu recevras une indemnité de 580 €/mois. Pour en savoir plus, retrouve l'annonce complète sur : www.ecole123soleil.org

Nous t'invitons dès à présent à candidater auprès de Solène au 06 14 45 25 39 (ou à contact@ecole123soleil.org).



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

AU CENTRE TERRE VIVANTE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLOGIE

Tous les jours un thème, un format.

De 14h à 16h, les animateurs de Terre vivante vous proposent un rendez-vous sur l'écologie pratique ou le jardinage.

Ces rencontres peuvent prendre plusieurs formes : atelier pratique, visite, conférence... pour échanger, apprendre, se faire plaisir.

- De 14h à 16h
 - En juin : visite guidée tous les dimanches
 - En juillet-août : chaque jour* un thème, un format
- *Sauf le samedi et événementiels

Pass-Trièves, 1€ pour toute la saison, pour les résidents du Trièves

Plus d'infos sur :
www.terrevivante.org

04 76 34 80 80



terre vivante



LE BOURG DE MENS A ÉTÉ PROTÉGÉ PAR DES REMPARTS !

Aujourd'hui les remparts ont disparu, mais nous en retrouvons la trace sur le plan général du centre bourg : plusieurs rues permettent de dessiner une sorte d'hexagone de 2,3 hectares, et deux noms de rue anciens : la rue sous la tour, et la rue des fossés (aujourd'hui rue de l'église) en témoignent.

QU'EN SAIT-ON RÉELLEMENT ?

Les textes anciens nous indiquent que le Dauphin a autorisé les habitants du « Bourg de Mens » à s'imposer pour construire des remparts (le 10 mai 1259).

Plusieurs fois il a fallu les remettre en état. La dernière fois c'était pendant la période de Lesdiguières, lorsqu'il venait régulièrement ici et dans le Trièves. On suppose aussi qu'il y avait une maison-forte près des remparts, où il aurait séjourné (qui serait probablement le bâtiment où est actuellement le temple protestant).

Après la mort du fameux Lesdiguières, l'ordre est donné de les détruire le 21 avril 1628 :

« Faire démolir et abattre au ras de terre, en toute diligence, les deux tours qui sont dans la ville, en sorte qu'elles ne puissent servir d'aucune défense. Exigeons du consul d'y tenir fermement la main et de nous avertir dans les trois jours de la rapide démolition sous peine de répondre, en sa personne et en ses biens, du mal qui pourrait lui arriver si l'ordre n'était pas immédiatement exécuté ».

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, il s'agit là d'une destruction programmée : l'une des annexes à l'Edit de Nantes de 1598 précise que les remparts des places Réformées devront être détruits dans un délai de trente ans (hors les zones des frontières). Ils ont donc été démolis sans surprise en 1628.

CETTE PROTECTION AVAIT-T-ELLE SERVI ?

Non, sauf peut-être comme dispositif dissuasif permettant d'éviter d'être attaqué.

Aujourd'hui on suppose que le pied du mur de la rue « sous la tour » fait partie des remparts originels, sans en être sûrs, car aucune fouille ni observation n'ont été faites lors des travaux qui y ont eu lieu depuis 15 ans.

Seuls deux points nous paraissent sérieux, liés aux travaux d'aménagement des espaces publics des trois dernières années (PREP) :

en bas de la rue du temple : il y a un pilier contre la maison ancienne dite de « l'hôpital », et la tranchée d'assainissement a clairement montré la présence de la fondation d'un mur traversant entre ce pilier et la maison d'en face. L'épaisseur est de 110cm.



Rue du temple

En bas de la rue St-Martin, où la tranchée a montré de même une fondation traversante, mais de moindre largeur, et déjà remaniée par l'assainissement préexistant.

Ce peu de données nous permet cependant de rêver à un bourg animé à l'intérieur de la protection de remparts puissants...



Rue St-Martin



Position des deux fondations constatées



Evocations...

Sources
Archives mairie de mens
Relevés AMT 2018-2020

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

LE DÉPART DE LA TRANSHUMANCE 2022

Il est des histoires qui durent de générations en générations. Depuis de nombreuses années le troupeau de la ferme du GAEC du Lièvre traverse Mens en juin pour monter en alpage. Beaucoup peuvent se poser des questions : à quoi sert la transhumance et pourquoi est-elle encore pratiquée aujourd'hui ? Pour répondre à ces questions et échanger sur ce sujet, la commission agriculture et alimentation de Mens organise un après-midi et une soirée autour de la transhumance avec :

Le passage du troupeau (environ 1500 brebis) aura lieu le 14 juin entre 15h et 16h dans le village, il sera possible de le suivre jusqu'au bas du Ser Clapi (environ 1h de marche).

Dès 15h au parc Joubert (crocodile), il sera possible de consommer gâteaux et boissons en attendant le troupeau. Vous pourrez le regarder passer sur le Breuil et la rue Louis Rippert.

En attendant le retour des bergers et éleveurs, des expositions photographiques seront visibles à la Halle et une buvette sera disponible pour se retrouver et échanger sur bien des sujets.

Un film documentaire « Quand le soleil quitte l'eau de l'herbe » de Natacha Boutkevitch sera projeté à 19h sous la Halle, il sera suivi d'échanges et discussions sur la transhumance avec les personnes qui la pratiquent.

Pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre le voyage avec le troupeau :

– Départ du bas de Ser Clapi le 17 juin pour s'arrêter à Cordéac pour un casse-croûte et finir à Corps pour une fête de la transhumance.

– Un nouveau départ le 18 au matin pour monter jusqu'à La Salette et rester à paître jusqu'au retour avant la neige.

LISA CHATEAUGIRON

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE




- 15h30 passage du troupeau dans Mens (RDV au parc Croco) et possibilité de le suivre
- À PARTIR DE 17H SOUS LA HALLE :
 - 📖 présentation et dédicace du livre « Lou pastre. les chemins de la transhumance » de EMMANUEL BRETEAU
 - ☕ Buvette
 - 🖼️ Expositions, photos
- 19H : PROJECTION DU FILM
 - « Quand le soleil quitte l'eau de l'herbe » de NATACHA BOUTKEVITCH
 - 🗣️ Discussion après le film

**LE MARDI
14 JUIN À MENS**




Trièves
transitions
écologie





L'ART EN FAÇADE

Cette année encore, la façade de la mairie accueillera 8 tableaux représentant Mens, du 1^{er} Juillet au 31 Août.



FRANÇOIS GIRARDET, ANNIE CHEMIN, FABIENNE CARRIER, MARTINE MASERATI, CHRISTIAN BEAUME, PHILIPPE MONCADA et les élèves de la classe de CP vous proposeront leur vision de Mens.

Le huitième tableau est une œuvre collective des élèves de CP et ANNIE CHEMIN.

Le vernissage aura lieu le mercredi 6 Juillet à 11h30 Place de la mairie en présence des artistes.

FRANÇOISE STREIT



ALICE, ÇA Y EST !

Enfin ! Depuis deux ans et demi que le spectacle est en création, il va finalement voir le jour les 28-29 juin au Ciné-Théâtre de la Mure et les 5-6-7 juillet au Pot-au-Noir.

- ⇒ 27 habitants comédien-chanteur.euses.
- ⇒ 15 habitants musiciens

Et une comédie musicale entièrement made in Trièves !

Une version contemporaine et acerbe du conte de Lewis-Carroll qui transporte ALICE dans l'absurdité de notre société, tout en renouvelant les archétypes de l'histoire originale.

Spectacle créé, écrit et composé par STÉPHANIE BAILLY, LAURENT CABANÉ et LIA-MARIE FARQUE et les habitants du Trièves.

« *Le meilleur moyen de réaliser l'impossible est de croire que c'est possible.* »

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, LEWIS-CARROLL

www.accorddeson.fr

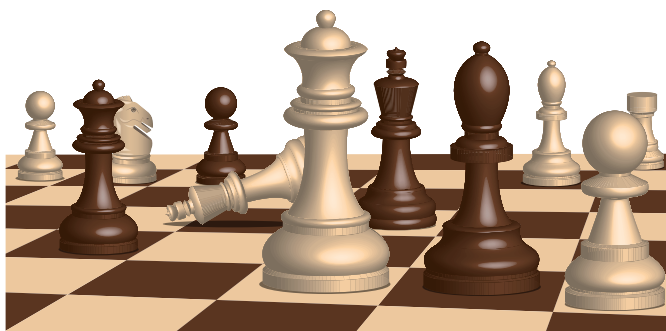


À VOS AGENDAS!

Le Fantastique festival, festival de jeux qui se tiendra le week-end du 14 au 16 octobre 2022, se prépare et vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre le dimanche 3 juillet 2022 à Mens (lieu de rencontre à venir) de 17h à 18h30.

Ce sera l'occasion de faire le point sur l'organisation et d'apprendre à se connaître en jouant ensemble. Nous avons également besoin d'aide pour la décoration : Si c'est jouable pour vous, vous pouvez venir dès 14h avec ou sans votre machine à coudre, avec ou sans des chutes de tissus et du fil, débutant ou confirmé, pour coudre ensemble des guirlandes de décoration pour le festival. Vous pouvez bien sûr venir juste pour l'atelier couture, toutes les aides sont les bienvenues.

Inscriptions et renseignements au 0787359186 et par courriel : fantastique.festival@gresille.org



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME JUIN 2022

LES ACCUEILS LE MERCREDI
de 9h30 à 11h30 à Mixages

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

► **Mercredi 1^{er}** à la médiathèque de Mens, temps d'exploration libre suivi d'une lecture par Alexia de la médiathèque (de 10h à 11h30)

► **Mercredi 8** à *Mixages*, temps de jeux et d'échanges. Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

► **Mercredi 15**

⇒ à Chichilianne (La Richardière), parcours tir à l'arc (5-6 ans) animé par Les archers du Mont Aiguille. Réservation par mail tdparents@laposte.net.

⇒ à Mixages, temps de jeux et d'échanges. Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

► **Mercredi 29** à *Mixages*, temps de jeux et d'échanges. Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

Contact : tdparents@laposte.net

**LIRE ET JOUER
AU PARC!**

JUIN 2022
MENS - LAVARS - PERCY
MONESTIER DE CLERMONT

UN TEMPS POUR SE LIRE DES HISTOIRES,
UN MOMENT POUR JOUER EN FAMILLE,
AVEC SON VOISIN OU SA GRAND-TANTE.

OUVERT À
TOUTES ET TOUS !

RENSEIGNEMENTS :
MIXAGES 04.76.34.27.02 - MÉDIATHÈQUE DE MENS 04.76.34.60.13
MAISON DES HABITANTS - GRANJOU : 04.76.34.28.40

À MENS
LES MARDIS DE 16H À 18H
PARC DU CROCODILE

À LAVARS
LES MARDIS DE 17H À 19H
AU PARC DE LA MAIRIE

AU PERCY
LES MARDIS DE 16H30 À 18H30
MÉDIATHÈQUE DU PERCY

À MONESTIER DE CLERMONT
LES MERCREDIS 1^{ER} ET 8 JUIN
DE 14H30 À 17H30 - PARC DE LA MAIRIE

LE 28 JUIN 2022
À MENS, SOIRÉE B&B AU PARC DU CROCO'
À PARTIR DE 18H

BARBECUE, BABY-FOOT, BING-BONG
ET CONCERT AVEC LA CLIQUE

BOISSONS ET REPAS PARTAGÉS :
BARBECUE À DISPOSITION



ASSOCIATION DU POULPE PIRATE

Qu'est-ce que la domination adulte ? Quelle est son histoire et comment est-elle présente encore aujourd'hui ?

Entre témoignage personnel et partage d'une bibliographie étoffée, la conférence gesticulée de Camille Pasquier fait le point sur une domination peu connue et encore peu discutée.

Une prise de conscience nécessaire pour avancer ensemble vers l'égalité de droits ?

LE 14 JUIN, 19H45

MENS, AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE / CONFÉRENCE DE CAMILLE PASQUIER

« C'EST POUR TON BIEN MA CHÉRIE »

PRIX LIBRE ET CONSCIENT.

LA RURALE EST DE RETOUR !!!

Sa troisième édition aura lieu du vendredi 17 juin au dimanche 19 juin 2022 à Mens et dans le Trièves.

Une programmation artistique aux ingrédients variés vous sera proposée :

- ⇒ Deux spectacles pour un public plutôt adulte le vendredi soir au Percy
- ⇒ Vide grenier à Mens le samedi matin sous l'égide du collectif d'habitants soutenu par Mixages
- ⇒ Un concert enfant par Musique en Obiou et un spectacle jeune public à Mens le samedi matin
- ⇒ Rencontre avec « La Nuit des Forêts » à Tréminis avec, au menu, banquet, spectacles dans les arbres et ateliers nature le samedi après-midi
- ⇒ Une soirée de folie au Pré-Colombon : spectacles de cirque et une fête participative ; en route pour Vegas !
- ⇒ Mercredi fin d'après-midi à O'Talon présentation de l'atelier Avec Toi avec Nous d'Opus News
- ⇒ Mariage déambulatoire de Jean-Claude, le mannequin de M. Marcou le boucher et de Germaine du Collectif d'entraide célébré le dimanche matin, place de la Mairie à Mens, suivi d'un bal guinguette cumbia. Sortez-vos robes de mariées du placard, c'est l'occasion ! Tous en marié.és !



Les associations du Trièves vous réservent des surprises !

Triévois d'ici et d'ailleurs approprions-nous la rue et partageons ces moments festifs !

N'hésitez pas à nous contacter pour proposer vos idées, vos envies., soyons-fous ! La création et la participation de tous sont les bienvenues.

Et si vous souhaitez nous filer un coup de main, faites-vous connaître, nous saurons utiliser vos talents.

La Rurale, pour ne pas que la Rue meure !


MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE

MENS


AGENDA MIXAGES JUIN 2022

LIRE ET JOUER AU PARC

TOUS LES MARDIS DE JUIN
MENS - LAVARS - LE PERCY
DE 16H À 18H

AVEC L'ASSOCIATION LES DÉS CALÉS,
TEMPS D'PARENTS, LES MÉDIATHÈQUES, MIXAGES
BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

CAFÉ DES PARENTS

**SAMEDI 18 JUIN DE 10H À MIDI
À O'TALON À CHÂTEL-EN-
TRIÈVES**

Pour échanger sur les sourires et les craquages
du quotidien, pour comprendre les mécanismes
de ce qui se joue avec mon enfant, pour partager
les rires et les questionnements avec d'autres
parents...Un p'tit café ?

avec Claire Gonzalez et Béatrice Perdrix.
Bienvenue à tous les parents du territoire

EXPOSITION

**DU TRAVAIL DE L'ANNÉE DES
PARTICIPANT-ES DU COURS DE
DESSIN ADULTE
PROPOSÉ PAR**

L'ASSOCIATION LA GRAFFEUSE
DESSIN D'OBSERVATION, GRAVURES
ET TECHNIQUES DIVERSES
du 3 au 30 juin 2022

**INAUGURATION LE 9 JUIN
À 18h À MIXAGES**
BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

LE REPAS D'ISABELLE

LUNDI 13 JUIN DE 10H À 14H

VENEZ POUR CUISINER AVEC EUX À MIXAGES
DÈS 10H OU JUSTE POUR LE DÉJEUNER.

VIDE-GRENIER

SAMEDI 18 JUIN DE 6H30 À 14H

DANS LE CADRE DU FESTIVAL
LA RURALE
INSCRIPTION POUR UN STAND
JUSQU'AU 10 JUIN À MIXAGES : 04 76
34 27 02 OU
ACCUEIL.MIXAGES@CDCTRIEVES.FR

SORTIE HABITANT-ES

SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES

**VENDREDI 24 JUIN
À ST-BAUDILLE-ET-PIPET**

PIQUE-NIQUE PARTAGÉ SUIVI DE
L'OBSERVATION DES ÉTOILES
INFOS ET INSCRIPTIONS MIXAGES :
04 76 34 27 02 OU
ACCUEIL.MIXAGES@CDCTRIEVES.FR

PERMANENCES AUX HABITANT-ES

Architecte Conseil
sur RDV : 04 76 34 44 29

ADIL (infos liées au logement)
sur RDV : 04.76.53.37.30

Espace Info Energie (AGEDEN)
sur RDV : 04.76.14.00.10

Permanence "Territoire Zéro
Chômeurs"
projet Pep's
infos : 06.73.69.55.57

Centre de planification familiale
avec une conseillère conjugale
Rendez-vous à caler avec le/la conseiller(e)
sur RDV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr



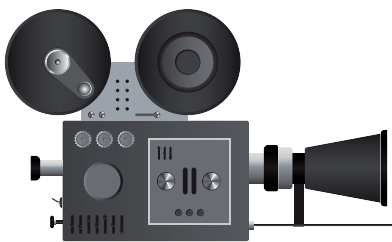
DEUX ANS SANS VOIX..

Mais le groupe vocal CADENZA a continué à travailler .

Nous vous convions à nos deux prochains concerts avec un programme très varié : le Magnificat de Vivaldi mais encore Scarlatti, Fauré, Bizet, Arvo Pärt, Gjeilo et d'autres.

Le plaisir de chanter ensemble pour votre bonheur.

Nous vous donnons rendez-vous le Vendredi 3 juin, 20h, Église de Chichilianne ou le Samedi 4 juin, 20h, Temple de Mens



AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE DE MENS
ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30



DIMANCHE 5 JUIN : «LE MÉDECIN IMAGINAIRE »
1h26, COMÉDIE DE HAMED HAMIDI

Alex, alias DJ Wethu, est une star du monde de la nuit. Au bord du burn-out, il enchaîne les concerts aux quatre coins de la planète... Jusqu'au jour où, en plein festival au Maroc, Alex fait une mauvaise chute et tombe de scène. Immobilisé sur place le temps de sa convalescence, il est placé sous la vigilance d'Abdel qui rêve de devenir aide-soignant. Le problème, c'est qu'il ne l'est pas tout à fait ! Une rencontre pour le moins inattendue...



SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 19 JUIN,
FILM NON CONNU À CE JOUR.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site
www.ecranvagabond.com

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves
Plein tarif : 4,50€

Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50 € Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com / 06 23 77 25 18

LA BIBLIOTHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h
Mercredi : 14h - 17h30
Jeudi : 16h - 19h
Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.



Pour un programme leader permettant de conserver des dynamiques territoriales

La communauté européenne accompagne financièrement le développement de l'économie rurale par le biais de fonds dédiés dits programme leader. Ce programme est mis en œuvre par les régions qui s'appuient sur des groupes d'action locale (GAL) pour l'attribution des fonds et l'évaluation des projets à financer. Ainsi la Région Auvergne Rhône Alpes avait validé la création de 43 GAL pour la gestion des fonds européens leader de la période 2014-2022.

Cette organisation s'est traduite par la création d'un GAL Alpes Sud Isère regroupant les communautés de communes du Trièves de l'Oisans et de la Matheysine. Les fonds ont permis de financer de nombreux projets de développement économique portés par des acteurs privés à l'échelle des 3 intercommunalités. Lors du dernier conseil municipal, 3 projets portés par l'Usine de Mens, l'association la Graffeuse, la Fabrique du Trièves ont fait l'objet d'un financement de la commune en complément de la communauté de commune et nous avons voté ces subventions qui permettent de développer le tissu économique local et pour 1 € de financement public de débloquent 4 € de financement leader.

Une nouvelle période s'ouvre pour la gestion des fonds européens attribués pour 2023-2027. La Région Auvergne Rhône Alpes a précisé les nouvelles orientations et a présenté une nouvelle organisation réduisant le nombre de groupes d'action locale (GAL) à 12 regroupant chacun 9 intercommunalités au moins ; ceci afin de réduire les coûts de gestion.

Cette nouvelle organisation éloigne les instances de décisions des besoins locaux et freine une évaluation appropriée des projets. Elle ne permet plus la prise en compte des spécificités de chaque territoire. Elle est contreproductive pour l'implication des acteurs et décideurs locaux. Elle est contraire à l'esprit voulu par la commission européenne d'accompagnement du développement rural local.

Notre groupe est très engagé dans le programme leader au sein de la CDC du Trièves qui porte la présidence du GAL Alpes Sud Isère et qui en assure la gestion. C'est pourquoi, nous soutenons et nous portons la motion communale votée lors du dernier conseil et nous demandons à la Région de revenir sur cette nouvelle organisation en associant les groupes d'action locale actuels à la construction du fonctionnement 2021-2027, de prendre en compte les spécificités de chaque territoire rural, de rester axé sur le financement de projets économiques à compter de 5000 € d'investissement comme cela a été le cas lors du précédent programme.

Continuer à s'inscrire dans le respect des objectifs et des modalités fixées par la communauté européenne est essentiel pour que le programme leader continue à être un vecteur de la dynamique de notre territoire comme il l'a été de 2014 à 2020.



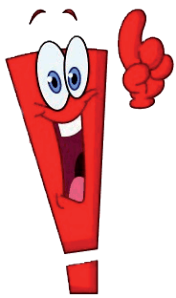
Jardin de la Cure Rue de l'église.

Promener, flâner, visiter ou simplement passer dans notre centre historique de Mens est toujours un plaisir et bon nombre de touristes prennent le temps à le faire. Ils pourront

ainsi découvrir la reconversion du « jardin de la cure » en square ou mini parc public. Cette belle opération voulue et créée par l'ancienne municipalité et finalisée par cette celle-ci voit enfin le bout du tunnel après plus de deux ans. Quelques travaux restent à terminer, après une plantation généreuse effectuée courant du mois de mai. Nous regrettons d'ores et déjà de nombreux défauts et imperfections apparues lors l'exécution des travaux de maçonnerie, de pose des ouvertures murales côté rue de l'église mais également des problèmes de fixations de la pergola sur le mur de la cure. Nous notons l'impossibilité d'accès aux PMR ce qui à notre sens est très dommageable.

Cet accès permettra de circuler entre la rue de l'église et la place de la halle mais également de se reposer quelques instants sur le banc central mis à disposition.

L'ouverture du square n'étant à ce jour toujours pas effective, n'a pas empêché les gamins mensois de se l'approprier rapidement, jouant avec leur ballon ou courant à travers les allées et les plantations à peine enracinées. Nous pouvons espérer, que comme chaque bien public, celui-ci reste en bon état sans incivilités ou dégradations.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

Rappel... Vous avez dans vos tiroirs de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ? Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.

Le 10 mai dernier : lors d'un discours prononcé à la cérémonie de remise des diplômes d'AgroParis-Tech... huit étudiant·e·s disent refuser d'exercer des « jobs destructeurs »... :

Nous voyons... que l'agro-industrie mène une guerre au vivant et à la paysannerie partout sur Terre. Nous ne croyons ni au « développement durable », ni à la « croissance verte », ni à la « transition écologique », une expression qui sous-entend que la société pourra devenir soutenable sans qu'on se débarrasse de l'ordre social dominant.

Décrivant le rôle que jouent leur formation et leur métier dans la catastrophe écologique et sociale, ils ont plutôt appelé leurs collègues à « bifurquer maintenant ».*

Cette interpellation nous invite à nous poser une question simple : « Comment en est-on arrivé là ? ». L'homme n'a-t-il pas cru maîtriser la nature grâce à la science et à la technique, se trouvant aujourd'hui devant une évidence : la maîtrise semble seulement partielle, et tout un ensemble de désordres apparaissent : changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollution généralisée des écosystèmes, maux et maladies de civilisation dont la perte de sens...

Et la question initiale devient : Que faire ?.

...nous refusons de servir ce système, nous avons décidé de chercher d'autres voies, de construire nos propres chemins poursuivent les étudiant·e·s.

Et si, plutôt que de chercher à être plus fort·e·s que le Vivant, nous nous en inspirions plus pour mieux coopérer ?

SOAZIG BREYSSE

*<https://reporterre.net/Desertons-des-jeunes-ingenieurs-appellent-a-refuser-les-jobs-destructeurs>

MANIFESTE pour la PAIX

A l'heure où les grands de ce monde prônent la PAIX par crainte de la GUERRE, il serait juste que les peuples puissent s'exprimer aussi, alors :

GUERRE ou PAIX

*La guerre est terrible.
La guerre brise, écrase, détruit,
La guerre torture, viole, gaspille.
La guerre, qui la crée ?
C'est l'homme !
L'homme destructeur de l'homme.
La guerre, qui l'attise ?
C'est l'homme !
L'homme possesseur de l'homme.
La guerre, qui l'aggrave ?
C'est l'homme !
L'homme indifférent à l'homme.
La guerre, qui la veut ?
Non, non. Et vous ? ...
Alors, choisissons la PAIX.*

Maëleine Raulic

MADELEINE RAULIC
Le moulin aux Frênes
186 impasse du moulin
Foreyre
38710 Mens
madeleine.raulic@orange.fr

DÉCÈS :

MME DIEP THI BAO CHAU DÉCÉDÉE LE 5 MAI 2022
MR JOVET JEAN -CLAUDE DÉCÉDÉ LE 13 MAI 2022
MME GERMAIN SIMONE DÉCÉDÉE LE 14 MAI 2022
MME DI MARCO MARGUERITE DÉCÉDÉE LE 18 MAI 2022

*le portrait du mois :***VINCENT FROMENT, FONTAINIER
UN MÉTIER QUI « COULE DE SOURCE »**

En ces temps de sécheresse prolongée, et au vu de l'importance de ce bien commun qu'est l'eau tant chez l'humain que dans notre environnement, il nous est paru opportun de rencontrer celui qui dans la commune a la responsabilité de l'exploitation et de la maintenance du réseau de distribution d'eau potable.

Vincent a été embauché en tant que fontainier à la mairie de Mens en 2007 après une expérience de sept années dans l'entreprise de travaux publics, PÉLISSARD. Formé sur le tas et devenu rapidement fonctionnel, il lui sera alors attribué la charge des réseaux d'eau et secs : entretien et création de réseaux neufs en lotissement. À son arrivée, Alain Faure lui transmettra son expérience sur le réseau de la commune. Progressivement, Vincent créera aussi ses méthodes de travail.

Le réseau compte 60 km de canalisations : 20 km d'adduction, avant réservoir, et 40 km de distribution, après réservoir, pour un total de six réservoirs : BESSAIRE, MENGLAS, MILMAZE, BRANCHON, deux aux GRANGES et un à 50 % avec la commune de ST BAUDILLE. Réservoirs alimentés par trois sources : deux du CHÂTEL et un de L'OBIOU.



Le travail est varié, réparti entre la **surveillance du réseau, l'entretien du système, la relève des compteurs**, très chronophage, mais qui s'effectue de plus en plus en télérelève ; **le traitement, l'assainissement** des eaux usées (des analyses sont réalisées une fois par mois en entrée et sortie de station).

Habituellement, les sources commencent à baisser en juin, pour un minimum observé en octobre/novembre. Cette année, elles ont commencé à baisser il y a un mois. Il est arrivé de noter un débit de 1800 l/mn. Actuellement, il est de 850 l/mn, d'où la réduction du débit constaté aux fontaines du village. À savoir aussi, sur 800m³ d'eau dans les réservoirs des Granges réunis, 350 sont appliqués à la consommation, les 450 autres constituent des réserves en cas d'incendies.

Vincent aime son métier, sa diversité et sa part d'énigme. Il nous confiera avec le sourire : « Les réseaux d'eau, ce n'est pas que de la logique. Il y a une part de mystère. Même après quinze années d'expérience, je suis parfois amené à me demander comment réagit le réseau. »

EN JUIN
////////////////**Permanences à la Mairie
sans RDV**

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 14/06/22

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER-ÈRE-S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JUILLET & AOÛT : 12/06/2022. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mairie-de-mens.fr